

ABONNEMENT

Par année... 33.00
Pour six mois... 1.50
Pour quatre m... 1.00
Edition Hebdomadaire
Pour l'année... 31.00
Payable d'avance.

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne... 0.10
Tous les jours... 0.05
Trois fois par semaine... 0.04
Une fois la semaine... 0.03
Avis de Naissance, Mariage ou Décès... 0.05
Pour les annonces à long terme conditions spéciales.

LOUIS LUSSIER, Rédacteur

"RELIGION ET PATRIE"

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

LE CANADA

Ottawa et Hull, 28 Décembre 1885
SIR JOHN ET LE PARLEMENT

Il est probable que sir John Macdonald s'embarquera le 9 janvier pour revenir au Canada. Un câblegramme nous apprend que sa santé s'améliore sensiblement.

Comme il ne sera pas de retour avant le 20 janvier, on croit que la session ne pourra avoir lieu avant la fin de février. Cette session, il est à peine besoin de le dire, sera l'une des plus émouvantes dont notre histoire fasse mention. Un immense flasco y attend le parti libéral.

L'ETENDARD

On dit que le sénateur Trudel se voyant censuré pour la seconde fois par son Ordinaire, l'évêque de Montréal, songe sérieusement à briser sa plume afin de ne pas continuer le scandale qu'il donne à la population catholique. His usefulness is gone.

Il serait question de lui donner pour successeur M. Charles Thibault, qui est l'un des collaborateurs assidus de l'Etendard. Ce journal n'a rien à perdre au changement.

A CHACUN SON DU

La presse grite-rouge, le Globe en tête, fait grand bruit autour de la décision du Conseil Privé déclarant inconstitutionnel et ultra vires l'Acte des Licences de 1883. A l'entendre, cette loi contenait en germe l'Union Législative et mille et un autres fléaux dont Sir John A. Macdonald veut depuis longtemps, paraît-il, affliger le pays.

Mais alors, que faut-il donc penser de M. Mackenzie et de son gouvernement qui ont proposé, eux aussi, une loi fédérale pour régler la vente des boissons. A l'ouverture de la session de 1878, en effet, le discours du trône contenait le paragraphe suivant :

"Il est très-désirable que nous ayons une législation uniforme dans toutes les provinces relativement au trafic des liqueurs spiritueuses."

"Jusqu'ici ce commerce a été régi par des lois provinciales, ou des lois existant avant la Confédération des provinces, bien qu'il y ait eu un conflit d'autorité quant à la juridiction des législatures locales. Un Bill contenant des dispositions nécessaires sera soumis à votre considération."

Le parti grit-rouge a donc tenté, tout comme sir John A. Macdonald, d'enlever aux législatures provinciales le contrôle du commerce des liqueurs. Et il n'avait pas à son crédit, pour appuyer ses prétentions, un jugement du Conseil Privé déclarant inconstitutionnelle une loi passée par la législature d'Ontario sur la question des licences, comme cela existait en 1883.

Qu'on accorde à chacun son dû, et le parti grit-rouge restera longtemps dans l'opposition.

Le conseil municipal de St Jean Port Joli, comté de l'Islet, représenté par M. B. Casgrain, a refusé de voter des résolutions protestant contre l'exécution de Riel.

SIR RICHARD ET RIEL

Sir Richard Cartwright a dit à Orilla :

"L'honorable Premier se trompe lorsqu'il dit que nous avons demandé à l'évêque Taché (en 1875) de faire décider Riel à laisser le pays. Nous avons tenté de l'arrêter, et l'honorable M. Blake nous aida dans nos efforts en offrant une récompense à ceux qui l'arrêteraient."

"Mais cette démarche a été tellement publiée que l'homme (Riel) a pris la fuite (rires) et nous n'avons pas réussi à l'arrêter."

"Sir John, lui, avait donné de l'argent à l'évêque Taché pour aider Riel à se sauver" (Rires.)

Ces lignes démontrent comment l'ex ministre des Finances de l'administration Mackenzie aime et défend le supplicé de Régina et sa cause.

Et ab uno disce omnes.

UNE NOUVELLE LETTRE DU R. FRÈRE PIQUET

Nous empruntons à La Minerve la lettre suivante que le R. Frère Piquet lui adressait au lendemain de l'insurrection du printemps dernier. Ce nouveau document peint Riel sous des traits qui sont loin de justifier l'admiration de ceux qui tentent aujourd'hui d'en faire un héros et un martyr.

En voici le texte :

LOUIS RIEL

Tout le monde dans le Canada a entendu parler de Riel, tout le monde connaît son histoire, mais personne n'a porté sur lui un jugement véritable, ses ennemis mêmes sont restés au-dessous de la vérité. Le moment n'est pas loin où la vérité se fera jour partout et brillera de tout son éclat. Ce moment est venu pour nous. Les actes de cet homme depuis qu'il est venu dans le pays jusqu'au jour où la police s'est emparé de sa personne, permettent de dévoiler au public le mystère que Louis Riel a toujours soigneusement caché dans les replis de son cœur. Ce que je vais avancer est si sûr que je puis en donner des preuves irréfutables à tout homme qui m'en fera la demande.

Riel était l'ennemi implacable du gouvernement canadien, du clergé catholique et de ses concitoyens, les Métis. Comment s'y est-il pris pour arriver à son but ? Son principal moyen a été la dissimulation, l'hypocrisie. On, cet homme, depuis son arrivée dans ce beau pays de la Saskatchewan, a fait de la dissimulation la règle constante de sa conduite. Riel, qui avait répudié sa patrie pour se faire Américain, savait bien que le gouvernement ne consentirait jamais à traiter avec lui. On peut donc dire maintenant que toutes ses assemblées, ses paroles, ses démarches ne tendaient qu'à un seul but : soulever les Métis et les sauvages pour créer un gouvernement provisoire. Il savait bien par avance que les suites de cette rébellion lui seraient funestes et lui mettraient la corde au cou, mais cette terrible perspective n'a pas été capable d'arrêter une seule minute son esprit de vengeance. Il s'était écrié dans les premiers jours de son provisoire : "Si nous sommes vaincus la corde en attend plusieurs d'entre nous." Il voyait clairement le malheur, la misère dans laquelle il allait plonger les Métis, le sang qu'il allait verser et toutes les suites désastreuses de la rébellion. Mais, dans ce cœur de tigre battait aussi la haine du clergé. A sa première visite au R. P. Fourmond, en juillet, à Saint Laurent, j'étais présent ; il prit toutes les apparences d'un homme pieux, soumis au clergé. Si, dans ce moment, il m'avait été donné de connaître toute la haine que cet homme avait pour l'Eglise catholique et ses prêtres, j'aurais frémé d'épouvante.

Cette haine était d'autant plus horrible et redoutable qu'elle était cachée sous l'extérieur de la piété. Il savait bien que le clergé opposerait une forte barrière à ses projets ambitieux, Riel n'étant sans doute, depuis longtemps, catholique que de nom.

Depuis son arrivée, le premier juillet 1884, jusqu'au 18 mars 1885, premier jour de la rébellion, chacune de ses communions fréquentes a été un horrible sacrifice ; les preuves en sont palpables aujourd'hui. Il s'est servi de Dieu pour combattre Dieu, son égise et ses prêtres et, ce qui paraît plus surprenant, les Métis, ses frères. S'il eût été vainqueur, il eût mis à mort tous les prêtres, les religieux et tous les Métis qui n'auraient pas voulu embrasser la religion qu'il avait fabriquée lui-même.

Je ne puis aujourd'hui entrer dans tous les détails plus tard, j'espère pouvoir satisfaire pleinement le lecteur, Je m'occupe en ce moment à réunir les matériaux pour faire l'histoire du triste drame dont nous venons d'être les spectateurs.

Je finirai en disant que Louis Riel avait une telle haine pour les Métis, ses frères, que, non content de faire massacrer les hommes, il s'était encore fait un rempart, des femmes et des enfants. Grâce à la Providence, trois ou quatre femmes seulement ont été blessées. On assure aussi qu'un enfant a été tué. Il disait avec joie le soir de la dernière bataille, au moment où il se sauvait avec les femmes et les enfants : "J'ai été pauvre pendant quinze ans, eh bien ! les Métis seront aussi pauvres pendant quinze ans ! Presque tous les Métis ont été entraînés par force à la rébellion par ce monstre de Riel."

JEAN-MARIE PIQUET.

ELECTIONS MUNICIPALES

La nomination du maire a eu lieu ce matin à 10 heures a. m. à l'Hôtel de Ville.

M. McDougall a été réélu par acclamation sur proposition de M. James Warnock, W. J. Perley, secondé Dr P. St Jean, W. O. McKay et autres.

MM Clewom et Warnock ont prononcé des discours et le maire a fait un exposé général des affaires de la cité d'Ottawa. Pendant tout son discours, il a été vivement applaudi.

Dans le quartier By, les échevins sortant de charge, MM. Germain, O'Keefe et Heney, ont été réélus par acclamation.

Dans le quartier St-George, MM. J. O'Leary, E. Brown et W. Whillans, Claren Martin, J. R. Armstrong, T. Gunn et H. G. Roache ont été mis en nomination.

Dans le quartier Ottawa, la lutte va se faire entre MM. O. Durocher, S. Bingham, C. Desjardins et E. G. Laverdure.

Dans le quartier Wellington, MM. W. Cherry, G. Cox, J. B. Green, F. H. Chrysler, ont été mis sur les rangs.

Dans le quartier Victoria, MM. C. Levesque, W. Hutchison, Chas. Christin, G. Gordon, G. Dalglish, D. Watson, J. B. Abbott ont accepté la candidature.

Nous regrettons que le défaut d'espace ne nous permette pas de donner la liste des contribuables qui ont proposé et secondé la mise en nomination de chacun de ces candidats.

P. S.—Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que MM. Gunn et Martin se sont retirés.

L'UNION ST THOMAS

L'Union St Thomas a célébré sa fête patronale avec beaucoup de pompe hier.

A neuf heures a. m., les sociétaires, au nombre de 500 environ, quittaient la salle de l'Union St Joseph, rue Dalhousie, et se rendaient à la basilique, drapeaux et bannières en tête, en défilant par les rues York, Sussex, Murray, Dalhousie et St Patrice.

La grand'messe fut chantée par M. l'abbé Plantin, assisté de MM. les abbés Campeau et Boisseau comme diacre et sous diacre d'honneur.

La bénédiction de la superbe bannière dont l'Union a fait récemment l'acquisition a été faite par M. le grand-vicaire Routhier, et le sermon de circonstance prêché par M. l'abbé Bouillon, chapelain de la société, qui fit l'histoire du travail chrétien.

Le chœur Ste Cécile, sous la direction de M. S. Drapeau, a rendu avec succès la messe de M. l'abbé Villatte.

Après la messe, la procession reformata ses rangs et se rendit rue Dalhousie, en passant par les rues Sussex, Cathcart, Dalhousie, Church, King, St André, Friel et Clarence.

Des discours furent alors prononcés par M. I. Côté, président de l'Union St Thomas ; M. S. Drapeau, président de la Société St Jean-Baptiste ; M. F. R. E. Campeau, président de l'Institut ; M. C. Desjardins, président de l'Union St Joseph ; M. A. Foisy, président de la Société St Pierre ; M. A. Bédard, président de la Société St Thomas de Hull ; M. Lane, président de la Société St Joseph de Hull, et M. L. Lussier, rédacteur du journal Le Canada.

Tous ont félicité chaleureusement l'Union St Thomas de ses succès toujours grandissants.

La foule se dispersa ensuite aux accords de la musique de Ste Anne qui a contribué pour une large part à l'éclat de la fête.

HUITRES.

POISSONS. FRUITS

Toutes personnes qui ont besoin d'HUITRES, POISSONS et FRUITS, trouveront de GRANDS AVANTAGES en venant visiter mon établissement et s'acquiescent des PRIX.

J'ai, dans le moment, un STOCK EXTRAORDINAIRE que je vends au plus bas prix.

Les marchandises sont livrées promptement à domicile, dans tous les parties de la ville.

J'ai aussi une grande quantité de CIDRE DE POMME TRÈS-PUR et de PREMIÈRE QUALITÉ.

W. BORTHWICK, 120 RUE RIDEAU, 1-m, 5 Dec.

AVIS

Les membres de la Société du Sacré Cœur de Jésus, section Ste Anne, sont priés de se rendre à leur salle, vendredi matin, 1er Janvier, et de là se rendre en corps à l'église Ste Anne pour la communion du mois.

Par ordre, S. GAUVREAU, Sec.-Correspondant.

THEATRE ROYAL

Locataire et Direct. J. H. GILMOUR Gérant, L. HOWARD
HEUREUSE ANNÉE A TOUS. Durant la semaine commençant LUNDI, 28 DECEMBRE, On jouera la risible comédie de Joseph De rick, intitulée :

CONFUSION!

Et le joli drame SWEETHEARTS! Que l'on se rende en foule à la salle. Matinées : JEUDI, VENDREDI, SAMEDI. Portes ouvertes à 1.30 p. m. Levée du rideau à 2.30 Prix ordinaires - - 20 et 15cts Sièges réservés - - 50 et 30cts

ARGYLE HOUSE

GRANDE VENTE COMPLETE DANS NOS DEPARTEMENTS DE MARCHANDISES DE MODE ET DE MANTEAUX.

A partir du 26 courant, nous allons faire une grande vente complète de l'assortiment de nos Départements de MARCHANDISES DE MODE ET DE MANTEAUX.

TOUT DOIT ETRE VENDU Avant l'inventaire, et l'on ne regarde pas aux prix.

30) Chapeaux de Feutre, nouvelles formes, valant de \$1 à \$1.50, seront vendus 50 cents pièce. Des Chapeaux garnis, valant de \$1.50 à \$3.00, seront vendus de 75 cents à \$1.50 pièce. Des toques garnies, valant de \$3.00 à \$15.00, seront vendues de \$2.00 à \$9.00 pièce.

Toutes les Marchandises seront ainsi sacrifiées au-dessous du prix auquel elles sont évaluées.

MANTEAUX POUR DAMES, DOLMANS, PARDESSUS, VESTES, JUSTAUCORPS, MANTEAUX ET PARDESSUS EN DRAPS d'une variété infinie, en VEAU MARIN, PELUCHES, Etc., Seront sacrifiées à vil Prix.

La Vente a commencer le 26 courant.

CONDITIONS : Argent comptant ; aucune marchandise n'est délivrée à moins qu'elle ne soit achetée.

D. GARDNER & CIE., 66 et 68 Rue Sparks.

AFFAIRES DE DECEMBRE CHEZ WOODCOCK.

Ma vente complète semi-annuelle commence aujourd'hui, et les articles dont suit l'énumération, pourront être achetés à un énorme rabais, variant de "VINGT" à "CINQUANTE" par cent au-dessous des prix réguliers. Marchandises de mode garnies, chapeaux non-garnis, plumes et fleurs, velours, satins, et rubans, carrés de soie et de dentelles, articles de fantaisie tout laine, manteaux doublés en fourrures, collerettes en fourrures, et manteaux en caoutchouc, toques en crêpe noir, etc. C'est une excellente occasion pour les acheteurs de faire des transactions considérables. Qu'ils viennent assister au spectacle d'une vente conforme aux annonces, en visitant le célèbre nouveau Magasin de Modes.

39 rue Sparks

FABRIQUE NATIONALE DE PLACAGE D'OTTAWA.

On y fait des placages en or, argent et nickel au moyen de l'électricité, ou encore en argent, or et cuivre solides ; on plaque aussi des garnitures d'atelage et de voitures d'été et d'hiver, des boutons de porte, des numéros de bus, etc. On répare et on plaque à nouveau les vieux articles de manière à leur donner la valeur de neufs. Les ordres sont remplis avec promptitude.

Fabrique et Bureau, 79 rue Bank. E. BAZIRE et E. ALLAISE, 19 Oct. 1885-3m Propriétaires.

A LOUER

Un magnifique logement, au No. 88 rue Cathcart. Possession immédiate. Pour les informations s'adresser au No. 92, rue Cathcart.

LUNDI, 7 DECEMBRE.

Le soussigné a transporté au No 113, RUE RIDEAU, Porte voisine du magasin de quincaillerie de M. BIRKETT, le Fonds de Banque de L. A. GRISON, acheté à

47 1/2 dans la \$

QU'IL VENDRA A D'IMMENSES REDUCTIONS.

LES MARCHANDISES DE MODE seront sacrifiées au prix coûtant. Etouffes à Robes, à moitié prix, Tw eds, à moitié prix, Cotons, à moitié prix, Toiles, à moitié prix.

Manteaux vendus pour 1/10 de la valeur

Un département de première classe, pour la confection des Robes, sous la surveillance de Mlle. Breen, la couturière par excellence d'Ottawa, est attaché à l'établissement.

A. BLAIS, NO. 113 RUE RIDEAU, (2ème porte du coin de la Rue William.)

Mlle A. McDonald. LES ARTICLES DES MODES NOUVELLES POUR NOEL SONT INSURPASSABLES.

Les dames feraient bien de profiter des bas prix pour les fêtes du Jour de l'An.

Maison de Modes Parisienne 521 RUE SUSSEX, Quatrième porte de la rue York. 2 octobre 1885

James B. Bowes ARCHITECTE Chambre 25, SCOTISH ONTARIO CHAMBERS RUE SPARKS. Ottawa, 18 avril 1885

Nous attirons l'attention du public sur le remède miraculeux BENATINE contre les hémorrhoides : Guéri on certain, remède général, en usage aux Etats-Unis et dans la Prusse HEMORRHOÏDES—HANNUM'S BENATINE, LE SEUL REMEDE, BUREAU PRINCIPAL, 101 RUE SPARKS OTTAWA